

et que, par conséquent, l'honorable monsieur qui l'a faite n'a pas le droit d'exiger de moi une réponse.

L'honorable M. POIRIER: L'honorable ministre voudra bien remarquer que je n'ai pas annoncé le fait en question comme positif. J'ai simplement cité le *Citizen* d'Ottawa, et je demande au représentant du gouvernement dans cette Chambre si ce fait est exact ou non.

L'honorable M. LANDRY: Ecoutez! écoutez!

L'honorable M. POIRIER: L'honorable ministre est libre de ne pas répondre, s'il croit que sa réponse pourrait le compromettre, ou compromettre un autre membre du gouvernement. Je n'affirme aucun fait; j'ai cité simplement un journal, et je demande si le fait mentionné par ce journal, c'est-à-dire, si la déclaration attribuée au ministre des Travaux publics—et soi-disant faite dans un discours prononcé devant le public de Toronto—est bien fondée ou non.

L'honorable M. MILLS (ministre de la Justice): Je ne sais pas si une déclaration de cette nature a été faite à Toronto. Je n'étais pas présent à l'assemblée devant laquelle cette déclaration aurait été faite. Mais je suis prêt à dire que la nomination de l'officier de cette Chambre visé dans l'interpellation est approuvée par le public en général. C'est mon opinion, et en ma qualité de membre de cette administration je suis prêt à assumer la pleine responsabilité de cette nomination, convaincu comme je le suis, que le monsieur qui a été élevé à la charge de greffier en chef du Sénat est tout à fait capable d'en remplir les devoirs, et qu'il les remplira de manière à satisfaire la Chambre.

L'honorable M. LANDRY: Telle n'est pas la question.

L'honorable M. POIRIER: J'attire l'attention de l'honorable ministre sur le fait que la réponse qu'il vient de donner est entièrement hors de la question. Je ne souleve aucune question sur la convenance de la nomination qui vient d'être mentionnée, ou il ne s'agit pas de savoir si les raisons que l'on a eues de nommer M. Chapeau à la charge de greffier de cette Chambre sont bonnes ou mauvaises. Je crois, moi-même, que M. Chapeau est aussi capable que M.

Hon. M. MILLS.

Langevin de remplir cette charge. Mais telle n'est pas la question. Je demande simplement s'il est vrai que l'honorable M. Tarte, qui s'est servi de son propre journal, pendant des mois et des mois, pour insulter délibérément le Sénat, est allé dans la province d'Ontario, et qu'il a fait là une déclaration indigne d'un membre du gouvernement actuel, ou de tout autre gouvernement. J'ajouterais quelque chose de plus si la règle parlementaire me permettait de me servir de l'expression que j'ai présentement sur le bout de la langue; mais je demanderai à l'honorable chef de la droite s'il veut se donner la peine de se lever de nouveau, de bien vouloir rester dans la question; de ne pas travestir la signification de l'interpellation que j'ai faite; de ne pas lui trouver un autre sens que celui que j'avais dans l'esprit lorsque j'ai inscrit mon avis d'interpellation sur l'ordre du jour; de ne pas discuter la compétence ou l'habileté de notre greffier. J'attire simplement l'attention du gouvernement sur cette déclaration—je ne dirai pas impertinente, parce que ce qualificatif pourrait être contraire au règlement—mais sur cette déclaration faite à Toronto par un collègue de l'honorable chef de cette Chambre.

CONTINUATION DES DEBATS SUR L'ADRESSE.

L'ordre du jour appelle la

Reprise du débat ajourné sur l'adresse en réponse au discours de Son Excellence le gouverneur général, à l'ouverture de la 5e session du 8e parlement.

L'honorable M. McCALLUM: Dans les quelques remarques que j'ai à soumettre, je n'ai pas l'intention de faire un discours comme ceux que mon honorable ami de Richmond a qualifiés déjà de discours tirés d'un livre d'extraits (scrap book) ou discours faits avec la collaboration d'une paire de ciseaux. Je suis depuis longtemps membre du parlement, et je crois connaître les promesses faites par les membres du gouvernement actuel lorsqu'ils étaient dans l'opposition, et les actes de ce gouvernement, et je vais m'arrêter un instant sur ces promesses et ces actes. Le discours du trône félicite le pays sur sa prospérité. Nous sommes tous heureux de savoir que le pays est prospère; mais je le demande, qu'est-ce que le gouvernement actuel a fait pour produire cette prospérité? A-t-il fait quelque chose de